

Réponse d'Israël au plan Mitchell du 30 avril 2001

1. In responding to the request of the Sharm El-Sheikh Fact-Finding Committee for comments on its Report dated April 30, 2001, the Government of Israel wishes to express its sincere appreciation to the distinguished members of the Committee for the evident care with which they have gone about the delicate task of providing an assessment of the events since late September 2000. Israel considers that the Committee's Report provides a constructive and positive attempt to break the cycle of violence and facilitate a resumption of bilateral negotiations for peace.

2. Israel welcomes, in particular, the unqualified call for an unconditional cessation of violence, the establishment of a meaningful cooling off period and the resumption of negotiations.

3. Amongst other elements worthy of note in the Committee's Report are:

- the visit by Mr. Sharon to the Temple Mount did not cause the violence;
- the PA must "make an all-out effort to enforce a complete cessation of violence and be clearly seen by the Government of Israel as doing so";
- both sides must make clear that violent demonstrations will not be tolerated;
- the condemnation of firing by Palestinian gunmen;

Réponse d'Israël au plan Mitchell du 30 avril 2001

1. En réponse à la demande de la commission d'enquête de Charm el-Cheikh de formuler des commentaires sur son rapport daté du 30 avril 2001, le gouvernement d'Israël souhaite exprimer sa sincère gratitude aux distingués membres de la commission pour le soin évident avec lequel ils se sont acquittés de la tâche délicate de fournir une évaluation des événements depuis la fin septembre 2000. Israël considère que le rapport du Comité constitue une tentative constructive et positive de briser le cycle de la violence et de faciliter la reprise des négociations bilatérales pour la paix.

2. Israël se félicite, en particulier, de l'appel sans réserve à une cessation inconditionnelle de la violence, à la mise en place d'une période de réflexion significative et à la reprise des négociations.

3. Parmi les autres éléments qui méritent d'être soulignés dans le rapport de la Commission, on peut citer

- la visite de M. Sharon au Mont du Temple n'a pas provoqué la violence ;
- l'AP doit "faire un effort total pour imposer une cessation complète de la violence et être clairement perçue comme telle par le gouvernement d'Israël" ;
- les deux parties doivent faire clairement savoir que les manifestations violentes ne seront pas tolérées ;
- la condamnation des tirs d'hommes armés palestiniens ;

terrorism is condemned. "The PA should make clear through concrete action to Palestinians and Israelis alike that terrorism is reprehensible and unacceptable, and that the PA will make 100 per cent effort to prevent terrorist operations and to punish perpetrators. This effort should include immediate steps to apprehend and incarcerate terrorists operating within the PA's jurisdiction";

- "the immediate resumption of security co-operation is mandatory";

- "The PA should resume co-operation with Israeli security agencies to ensure that Palestinian workers employed within Israel are fully vetted and free of connections to terrorists and terrorist organisations";

- "the PA [should] institute and enforce effective standards of conduct and accountability";

- the call for the preservation and protection of holy places.

4. The written statements to the Committee made by the Government of Israel [1] observed that the outbreak of Palestinian violence was not a spontaneous act but rather reflected a strategic decision on the part of the Palestinian leadership to achieve results through violence that could not be achieved through negotiations - negotiations in which the Palestinian side adopted inflexible and uncompromising positions.

le terrorisme est condamné. "L'AP devrait faire comprendre clairement aux Palestiniens et aux Israéliens, par des actions concrètes, que le terrorisme est répréhensible et inacceptable, et que l'AP s'efforcera à 100 % d'empêcher les opérations terroristes et de punir leurs auteurs. Cet effort devrait inclure des mesures immédiates pour appréhender et incarcérer les terroristes opérant dans la juridiction de l'AP" ;

- "la reprise immédiate de la coopération en matière de sécurité est obligatoire" ;

- L'AP devrait reprendre la coopération avec les agences de sécurité israéliennes afin de s'assurer que les travailleurs palestiniens employés en Israël sont entièrement contrôlés et libres de tout lien avec des terroristes et des organisations terroristes" ;

- L'AP [devrait] instituer et appliquer des normes de conduite et de responsabilité efficaces" ;

- l'appel à la préservation et à la protection des lieux saints.

4. Les déclarations écrites faites au Comité par le gouvernement d'Israël [1] ont fait observer que l'explosion de la violence palestinienne n'était pas un acte spontané mais reflétait plutôt une décision stratégique de la part des dirigeants palestiniens d'obtenir par la violence des résultats qui ne pouvaient être obtenus par des négociations - négociations dans lesquelles la partie palestinienne a adopté des positions inflexibles et intransigeantes.

5. Furthermore, Israel's statements noted as the cause of the violence a number of basic and serious respects in which the Palestinians have failed to meet the undertakings that they gave in no less than eleven agreements concluded with Israel since the Oslo peace process began in 1993. The continuing violence is yet further evidence of the failure on the part of the Palestinian side to adopt the measures they committed themselves to in the agreements with Israel.

6. Israel's statements pointed to such aspects of Palestinian activity as the targeting of Israeli civilians both in direct attacks and by indiscriminate bombings; the illegal spread of weapons amongst Palestinians; their use in attacks on Israeli security forces; the failure of the Palestinian Police to restrain such attacks and, indeed, their active involvement in them; the release of terrorist detainees; the continuance of hostile propaganda and incitement to violence, not least that directed at Palestinian children from the earliest age; the involvement of children in episodes of violence, often using them as a screen for offensive weapon fire from Palestinian snipers sheltering behind them; and the denial of access to, attacks on, and destruction of Jewish Holy Sites. The Palestinian leadership continues to instigate and direct such hostile activities.

7. Israel values the important work of the Committee and its important contribution to the effort to end the violence and rebuild trust between the sides. At the same time, it remains gravely concerned at the continuation, and even escalation, of the conflict. The indiscriminate terror attacks against innocent civilians have intensified. Mortars continue to be fired at civilian communities.

5. En outre, les déclarations d'Israël ont relevé comme cause de la violence un certain nombre de points fondamentaux et graves dans lesquels les Palestiniens n'ont pas respecté les engagements qu'ils avaient pris dans pas moins de onze accords conclus avec Israël depuis le début du processus de paix d'Oslo en 1993. La poursuite de la violence est une preuve supplémentaire de l'échec de la partie palestinienne à adopter les mesures qu'elle s'est engagée à prendre dans les accords avec Israël.

6. Les déclarations d'Israël ont mis en évidence des aspects de l'activité palestinienne tels que la prise pour cible de civils israéliens tant dans des attaques directes que dans des bombardements aveugles ; la dissémination illégale d'armes parmi les Palestiniens ; leur utilisation dans des attaques contre les forces de sécurité israéliennes ; l'échec de la police palestinienne à contenir ces attaques et, en fait, sa participation active à celles-ci ; la libération de détenus terroristes ; la poursuite de la propagande hostile et de l'incitation à la violence, notamment celle dirigée contre les enfants palestiniens dès leur plus jeune âge ; la participation d'enfants à des épisodes de violence, souvent en les utilisant comme écran pour les tirs d'armes offensives de snipers palestiniens qui s'abritent derrière eux ; et le refus d'accès, les attaques et la destruction de lieux saints juifs. Les dirigeants palestiniens continuent d'encourager et de diriger ces activités hostiles.

7. Israël apprécie le travail important du Comité et sa contribution importante à l'effort visant à mettre fin à la violence et à rétablir la confiance entre les parties. En même temps, il reste gravement préoccupé par la poursuite, voire l'escalade, du conflit. Les attaques terroristes aveugles contre des civils innocents se sont intensifiées. Des mortiers continuent d'être tirés sur les communautés civiles.

A significant indication of this escalation was the recent seizure by the Israel Navy of a vessel carrying large quantities of illegal weapons and ammunition, including Katyusha rockets, anti-aircraft missiles, mortars and mines to the Palestinian Authority, just days following the submission of the Report to the sides.

8. Israel's statements, in reference to the Palestinian violence, provided a detailed description of the life threatening circumstances facing the Israel Defense Forces on a daily basis in the West Bank and the Gaza Strip. This has not been a civilian uprising but rather an ongoing situation in which Israeli forces are coming under intensive live-fire attack. The statements gave full and careful explanations of the methods used by Israel in dealing with such attacks and outbreaks of violence, stressing that the violence was not initiated by Israel and that Israeli actions were exclusively responsive to Palestinian attacks. Needless to say, the security measures adopted by Israel would have been unnecessary had the Palestinian violence come to an end. Israeli security personnel have acted, and continue to act, according to the highest ethical standards, military orders and a well defined chain of command, all in the most difficult conditions.

9. Over the recent months Israel has been confronted with Palestinian attempts to achieve political goals through the use of violence and terror. Terror is the very antithesis of the peace process. It indiscriminately targets innocent civilians. The Israeli people who, having gone a long way for the sake of peace have been repaid with terror and violence. The frustration of the Israeli people is understandable.

Une indication significative de cette escalade a été la récente saisie par la marine israélienne d'un navire transportant de grandes quantités d'armes et de munitions illégales, notamment des roquettes Katioucha, des missiles antiaériens, des mortiers et des mines à destination de l'Autorité palestinienne, quelques jours seulement après la présentation du rapport aux parties.

8. Les déclarations d'Israël, en référence à la violence palestinienne, ont fourni une description détaillée des circonstances mettant en danger la vie des forces de défense israéliennes au quotidien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il ne s'agit pas d'un soulèvement civil mais plutôt d'une situation permanente dans laquelle les forces israéliennes sont soumises à des attaques intensives par des tirs à balles réelles. Les déclarations ont donné des explications complètes et précises sur les méthodes utilisées par Israël pour faire face à ces attaques et à ces flambées de violence, en soulignant que la violence n'a pas été initiée par Israël et que les actions israéliennes ont été exclusivement en réponse aux attaques palestiniennes. Il va sans dire que les mesures de sécurité adoptées par Israël n'auraient pas été nécessaires si la violence palestinienne avait pris fin. Le personnel de sécurité israélien a agi, et continue d'agir, selon les normes éthiques les plus élevées, les ordres militaires et une chaîne de commandement bien définie, le tout dans les conditions les plus difficiles.

9. Au cours des derniers mois, Israël a été confronté aux tentatives palestiniennes d'atteindre des objectifs politiques par le recours à la violence et à la terreur. La terreur est l'antithèse même du processus de paix. Elle vise sans discrimination des civils innocents. Le peuple israélien qui, après avoir fait un long chemin au nom de la paix, a été récompensé par la terreur et la violence. La frustration du peuple israélien est compréhensible.

10. The Committee also suggested corresponding or reciprocal action by Israel pursuant to the cessation of violence. Israel is giving careful and immediate consideration to these matters, some of which have already been proposed by Israel in its statements and even unilaterally implemented. Subject to the principle requirement that the Palestinian Authority first brings all violence to an end followed by a meaningful cooling-off period, Israel is ready to resume negotiations within the framework of the signed agreements between the sides and on the basis of reciprocity. Israel wishes to note that the cessation of violence by the Palestinian side should be accompanied by concrete measures on the ground which are capable of appraisal, such as the prevention of terror activities and the arrest of terrorists. Israel is confident that a clear decision by the Palestinian leadership in this regard will result in full and effective implementation of such measures on the ground.

11. Israel welcomes the Committee's statement that the parties "should reaffirm their commitment to existing agreements and undertakings and should immediately implement an unconditional cessation of violence". In this light, Israel must recall that the question of the settlements is a matter that, together with, principally, Jerusalem, refugees, and borders, has specifically been agreed by Israel and the Palestinian side as one for treatment in the permanent status negotiations. [2] There is nothing in the bilateral agreements between the two sides that suggests that the question of settlements is to be regarded as one that could be separated from the others and unrelated to the overall solution of those other problems.

10. Le Comité a également suggéré une action correspondante ou réciproque de la part d'Israël à la suite de la cessation de la violence. Israël examine attentivement et immédiatement ces questions, dont certaines ont déjà été proposées par Israël dans ses déclarations et même mises en œuvre unilatéralement. Sous réserve de l'exigence de principe que l'Autorité palestinienne mette d'abord fin à toute violence, suivie d'un délai de réflexion significatif, Israël est prêt à reprendre les négociations dans le cadre des accords signés entre les parties et sur la base de la réciprocité. Israël souhaite noter que la cessation de la violence par la partie palestinienne devrait s'accompagner de mesures concrètes sur le terrain, susceptibles d'être évaluées, telles que la prévention des activités terroristes et l'arrestation des terroristes. Israël est convaincu qu'une décision claire des dirigeants palestiniens à cet égard aboutira à la mise en œuvre complète et effective de ces mesures sur le terrain.

11. Israël se félicite de la déclaration du Comité selon laquelle les parties "devraient réaffirmer leur attachement aux accords et engagements existants et mettre immédiatement en œuvre une cessation inconditionnelle de la violence". Dans cette optique, Israël doit rappeler que la question des colonies est une question qui, avec, principalement, Jérusalem, les réfugiés et les frontières, a été spécifiquement convenue par Israël et la partie palestinienne comme devant être traitée dans le cadre des négociations sur le statut permanent[2]. Rien dans les accords bilatéraux entre les deux parties ne laisse penser que la question des colonies doit être considérée comme une question qui pourrait être séparée des autres et sans rapport avec la solution globale de ces autres problèmes.

Indeed, the Committee itself noted that the issue of settlements is one of the core issues to be negotiated between the sides. The outcome of such negotiations, in which each side has legitimate positions and claims, should not be prejudged.

12. On the substance, it must be recalled that it is already part of the policy of the Government of Israel not to establish new settlements. At the same time, the current and everyday needs of the development of such communities must be taken into account.

13. The international community should reject outright any attempt to interpret the Committee's Report as a legitimization of violence and terror. There should be clear support for the Committee's call for an "unconditional cessation of violence". As soon as it has become clear that the Palestinian Authority has brought the violence to an end and there has been a meaningful cooling-off period, Israel is ready to resume negotiations. The speed at which negotiations can be resumed is not, however, a matter for Israel alone.

14. Despite the events of the past months, Israel remains committed to peace and is hopeful that positive steps will be taken so that this goal, which has been a central pillar of every Israeli government since its founding fifty-three years ago, can be realized.

15. Israel recalls Chairman Arafat's letter to Prime Minister Rabin of September 9, 1993 in which he stated that:

En effet, le Comité lui-même a noté que la question des règlements est l'une des questions centrales à négocier entre les parties. Le résultat de ces négociations, dans lesquelles chaque partie a des positions et des revendications légitimes, ne doit pas être préjugé.

12. Sur le fond, il convient de rappeler que la politique du gouvernement d'Israël consiste déjà à ne pas établir de nouvelles colonies. En même temps, il faut tenir compte des besoins actuels et quotidiens du développement de ces communautés.

13. La communauté internationale doit rejeter catégoriquement toute tentative d'interpréter le rapport de la Commission comme une légitimation de la violence et de la terreur. L'appel du Comité à une "cessation inconditionnelle de la violence" doit être clairement soutenu. Dès qu'il sera clair que l'Autorité palestinienne a mis fin à la violence et qu'il y a eu un véritable délai de réflexion, Israël est prêt à reprendre les négociations. La vitesse à laquelle les négociations pourront reprendre n'est cependant pas une question qui concerne uniquement Israël.

14. Malgré les événements de ces derniers mois, Israël reste attaché à la paix et espère que des mesures positives seront prises pour que cet objectif, qui a été un pilier central de chaque gouvernement israélien depuis sa fondation il y a cinquante-trois ans, puisse être réalisé.

15. Israël rappelle la lettre du président Arafat au premier ministre Rabin du 9 septembre 1993, dans laquelle il déclare que

"The PLO commits itself to the Middle East peace process, and to a peaceful resolution of the conflict between the two sides and declares that all outstanding issues relating to permanent status will be resolved through negotiations."

The principle of the peaceful settlement of disputes is the cornerstone of the relationship between Israel and the Palestinians. It has been recognized and supported by the international community. Israel calls on the Palestinian side to renew this fundamental commitment, to immediately abandon the path of terror and violence so that the sides may resume negotiations for the benefit of the Israeli and Palestinian people.

16. Israel recognizes the need for a rebuilding of trust and confidence between the two sides following several months of armed hostilities. It is prepared to do its part to contribute to this process and has already adopted unilateral measures to improve the situation. Israel fully supports the Committee's opinion that negotiations should "manifest a spirit of compromise, reconciliation and partnership" and calls on the Palestinian side to act in this spirit. Israel will continue to study the Report closely with a view to assessing how it might assist in opening a pathway back to bilateral negotiations within the framework of the signed agreements.

15 May, 2001, 22 Iyar 5761

"L'OLP s'engage en faveur du processus de paix au Moyen-Orient et d'une résolution pacifique du conflit entre les deux parties et déclare que toutes les questions en suspens relatives au statut permanent seront résolues par la voie des négociations".

Le principe du règlement pacifique des différends est la pierre angulaire de la relation entre Israël et les Palestiniens. Il a été reconnu et soutenu par la communauté internationale. Israël appelle la partie palestinienne à renouveler cet engagement fondamental, à abandonner immédiatement la voie de la terreur et de la violence afin que les parties puissent reprendre les négociations dans l'intérêt des peuples israélien et palestinien.

16. Israël reconnaît la nécessité de rétablir la confiance entre les deux parties après plusieurs mois d'hostilités armées. Il est prêt à faire sa part pour contribuer à ce processus et a déjà adopté des mesures unilatérales pour améliorer la situation. Israël soutient pleinement l'avis du Comité selon lequel les négociations devraient "manifester un esprit de compromis, de réconciliation et de partenariat" et appelle la partie palestinienne à agir dans cet esprit. Israël continuera à étudier le rapport de près afin d'évaluer comment il pourrait contribuer à ouvrir une voie de retour aux négociations bilatérales dans le cadre des accords signés.

15 mai 2001, 22 Iyar 5761

FOOTNOTES

1. The texts of the statements of the Government of Israel to the Committee may be found on the website of Israel's Ministry of Foreign Affairs, www.mfa.gov.il

2. *Declaration of Principles on Interim Self-Government Arrangements, 1993*, at Article V (3).

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Les textes des déclarations du gouvernement d'Israël à la Commission peuvent être consultés sur le site web du ministère des affaires étrangères d'Israël, www.mfa.gov.il

2. Déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autonomie, 1993, à l'article V (3).